



POUR QUI ?

Tout public

Différentes possibilités de suivre la formation :

- contrat d'apprentissage (de 16 à 29 ans + cas particuliers)
- contrat de professionnalisation (+ de 30 ans)
- sous statut de stagiaire de la formation professionnelle avec financement adéquat

DURÉE

- de 6 mois à 1an
- Durée moyenne au CFA environ 420 heures

PRÉ REQUIS

Français niveau B1

Des connaissances sur les outils numériques sont requises.

COÛT DE LA FORMATION

Des prises en charge sont possibles (France Travail, CPF, OPCO,...).

LIEU DE FORMATION

CFA BTP Moselle

à Montigny-lès-Metz

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Durée totale de l'épreuve : 13h
- Evaluation des acquis en cours de formation
- Délibération du jury sur la base du dossier Professionnel

MODALITÉ DE LA FORMATION

Formation multimodale

VALIDATION DE LA FORMATION

Titre professionnel délivré par le Ministère du travail de niveau 3 (CAP/BEP) de couvreur-zingueur



Le couvreur zingueur réalise la mise hors d'eau de tous types de bâtiments, dans le cadre de travaux neufs ou de rénovation. Il prépare les supports et pose les éléments de couverture (ardoises, tuiles, tôles...), les protections des parties en saillie (rives, faîtages, arêtières, égouts), l'étanchéité autour des pénétrations (cheminées, murs, panneaux solaires thermiques et photovoltaïques, fenêtres de toit...) et les systèmes d'évacuation d'eaux pluviales (gouttières et tuyaux de descente).

OBJECTIFS DE FORMATION

- Réaliser la couverture de combles à deux versants en petits éléments
- Réaliser la couverture de combles de formes diverses en petits éléments
- Réaliser la couverture de combles à deux versants en zinc
- Réaliser et mettre en œuvre les abergements et l'évacuation des eaux pluviales

PROGRAMME DE FORMATION

LES DIFFÉRENTES COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Module 1

- Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied
- Préparer un chantier de couverture sur un pavillon neuf
- Poser des tuiles sur un comble à deux versants
- Poser des ardoises naturelles sur un comble à deux versants

Module 2

- Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied
- Mettre un comble en conformité aux exigences de la performance énergétique
- Poser des tuiles sur combles de formes diverses avec abergements industrialisés
- Poser des ardoises naturelles sur combles de formes diverses avec abergements industrialisés

Module 3

- Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied
- Préparer un chantier de couverture en zinc
- Mettre un comble en conformité aux exigences de la performance énergétique
- Réaliser en plan carré une couverture en zinc avec abergements industrialisés

Module 4

- Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied
- Réaliser et mettre en œuvre les abergements pour tous types de couvertures
- Installer des gouttières et des tuyaux de descente en zinc

TYPES D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Couvreur, couvreur ardoisier, couvreur tuilier, zingueur et couvreur-zingueur

COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Travailler, coopérer au sein d'un collectif et respecter des règles et des procédures

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques et mises en situation pratiques (études de cas, travaux pratiques, exercices d'application...)

ACCÈS À LA FORMATION

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ces modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes :

- information individuelle ou collective,
- dossier de demande de formation,
- identification, voire évaluation d'acquis,
- entretien individuel de conseil en formation, de façon à définir le parcours le plus adapté entre un parcours standard, un parcours raccourci ou un parcours renforcé.

Le délai d'accès aux prestations dépend de la programmation sur nos différents sites et des places disponibles, en constante évolution.

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

QUALIFICATION DE NOS INTERVENANTS

Les formateurs intervenants sont titulaires de certifications et/ou qualifications professionnelles de la formation ou la certification visée, ainsi qu'une expérience professionnelle suffisamment adéquate.

CONTACT

Tel : 03 87 63 02 43

Mail : recrutement@cfabtp-moselle.org

TITRE PROFESSIONNEL

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Éducation).

CERTIFICATION

Le titre professionnel est délivré après la validation de l'ensemble des types d'activités qui le composent. Cependant, une validation partielle est possible : en obtenant une ou plusieurs types d'activités, un Certificat de Compétences Professionnelles (CCP) correspondant est attribué. Une fois un CCP acquis, il est possible de passer les CCP restants afin d'obtenir le titre professionnel complet, sous réserve du respect de sa durée de validité.

